

## Aux Comores, des progrès sont possibles

**Aux Comores, la situation du système éducatif est préoccupante. L'objectif de scolarisation primaire universel ne devrait pas être atteint avant 20 ans ! Et le pays souffre de profondes difficultés: inégale répartition des financements, coûts de scolarisation élevés, qualité de l'éducation défailante. Pourtant, de vraies marges de progrès existent ; en oeuvrant notamment à une meilleure organisation du système, une réorganisation de la force enseignante et en faisant face au problème des abandons. Ces opportunités sont à saisir dès maintenant.**

### 1. Un système marqué par de nombreuses difficultés

#### 1.1 Un pays encore éloigné de l'objectif de scolarisation primaire universelle

Les Comores sont encore loin d'achever l'objectif d'un enseignement primaire universel. Avec environ 60 % d'une classe d'âge terminant ce cycle et au regard de la tendance actuelle (2 points de gain par an), il faudrait un minimum de 20 années pour que l'objectif soit atteint...

Ce faible taux de scolarisation au primaire s'explique en premier lieu par un accès à l'école primaire relativement faible, laissant 15 % de la population sans aucun accès à l'éducation.

Parmi la population tenue éloignée de la scolarité, les inégalités sociales et géographique sont fortes. Mais si le système éducatif fournit difficilement une offre éducative dans les lieux où la population est dispersée (en particulier en milieu rural et sur l'île de Ndzuani), le nonaccès à l'école s'explique davantage par des facteurs de demande : un nombre significatif d'enfants qui n'ont pas d'accès à l'école disposent en réalité d'une offre scolaire à proximité.

#### Efficacité interne au cycle primaire

<b>% de rétention sur le cycle primaire</b>	<b>75,5</b>
<b>% moyen de redoublants</b>	<b>24,9</b>
<b>Indice d'efficacité interne (%)</b>	
<b>Global</b>	<b>63,5</b>
<b>Avec seulement les abandons</b>	<b>84,7</b>
<b>Avec seulement les redoublements</b>	<b>75</b>



La faible scolarisation est également la conséquence d'importants problèmes de rétention en cours de cycle. Il est estimé que 25 % des enfants ayant accès à l'école n'atteignent pas la fin du cycle.

Ce faible taux de rétention souligne un manque d'efficacité du système éducatif. La fréquence des redoublements est excessive (environ 25 % pour le cycle primaire) et a comme conséquence indirecte un taux d'abandon très élevé.

#### 1.2 Une répartition déséquilibrée des financements

Malgré un contexte macroéconomique défavorable - aucune croissance du PIB par habitant n'a été enregistrée depuis 20 ans -, les Comores bénéficient de crédits publics destinés à l'éducation relativement satisfaisants (4,9 % du PIB en 2010 contre 4,1 % pour les autres pays de la région). Si le système ne semble

pas sous-financé, la distribution de ce financement apparaît, en revanche, doublement déséquilibrée.

Le premier déséquilibre concerne la répartition entre dépenses salariales (95,4 % des dépenses publiques vouées à l'éducation) et dépenses de fonctionnement (4,6 %). Bien que cette caractéristique soit partagée dans de nombreux pays, la situation des Comores apparaît excessive. D'autant que le peu de ressources de fonctionnement disponibles n'atteint pas le niveau des établissements mais sert au fonctionnement des services de l'administration centrale et des îles. Une meilleure dotation aux établissements apparaît clairement nécessaire.

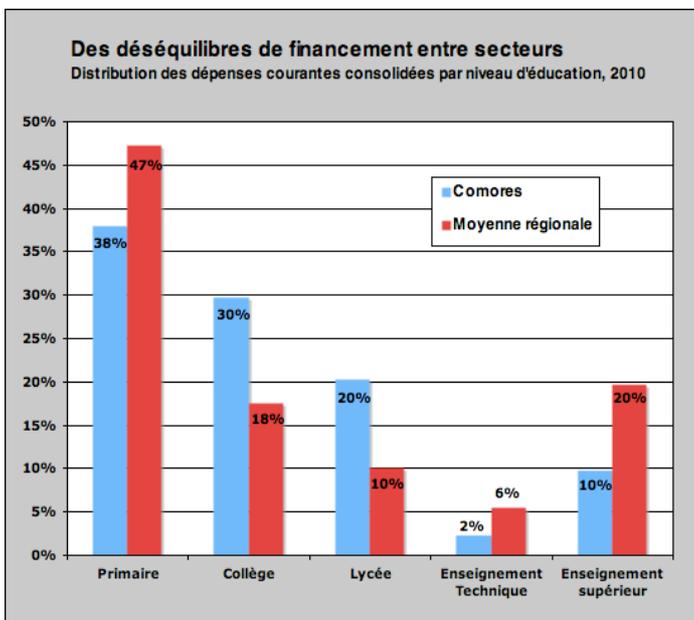
Le second déséquilibre concerne la distribution des dépenses courantes entre les différents niveaux et types d'enseignement. Contrairement à ce qui est généralement observé dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, les deux cycles d'enseignements secondaire absorbent une part prédominante dans le budget de l'éducation (50 % des dépenses courantes contre 28 % pour la moyenne régionale). Conséquence directe, la dotation des Comores au primaire est plus faible (38 % du total contre 47 % pour la moyenne régionale). Ce déséquilibre est souligné dans un pays encore bien éloigné de l'objectif de scolarisation primaire.

### 1.3 Des coûts de scolarisation particulièrement élevés

Les déséquilibres de financement entre secteurs s'expliquent généralement par une structure atypique des scolarisations. Or, aux Comores, la principale raison tient à des coûts unitaires très élevés, en particulier au niveau du secondaire. En comparaison aux valeurs régionales moyennes, les services éducatifs sont 29 % plus coûteux aux Comores. Et la différence avec la moyenne régionale explose en particulier au secondaire : le coût de l'éducation est 91 % plus élevé au collège et 41 % au lycée ! En revanche, le supérieur apparaît 3 fois moins coûteux.

#### Comparaison internationale des coûts unitaires par niveau d'études (en % PIB par habitant)

	Primaire	Secondaire			Sup.
		1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>nd</sup> cycle	Tech.	
<b>Comores</b>	13,9	46,1	60,8	390	84
<b>Moyenne Afrique</b>	10,8	24,1	42,8	148,8	270,1
<b>Comores / Moyenne</b>	1,29	1,91	1,42	2,62	0,31



Ces coûts de scolarisation élevés ne sont pas la conséquence d'un niveau de rémunération excessif des enseignants. Les salaires moyens des personnels sont proches de la moyenne régionale. Ils sont d'ailleurs inférieurs à la moyenne dans le cas du primaire où le salaire d'un enseignant est de 3,3 fois le PIB par habitant contre 4,2 pour la moyenne régionale. Cette situation pourrait toutefois s'inverser au regard des très fortes revalorisations envisagées à moyen terme et du profil de recrutement actuel dans le primaire, qui privilégie des enseignants mieux qualifiés dont le coût unitaire est logiquement plus élevé (4,6 fois le PIB par habitant).

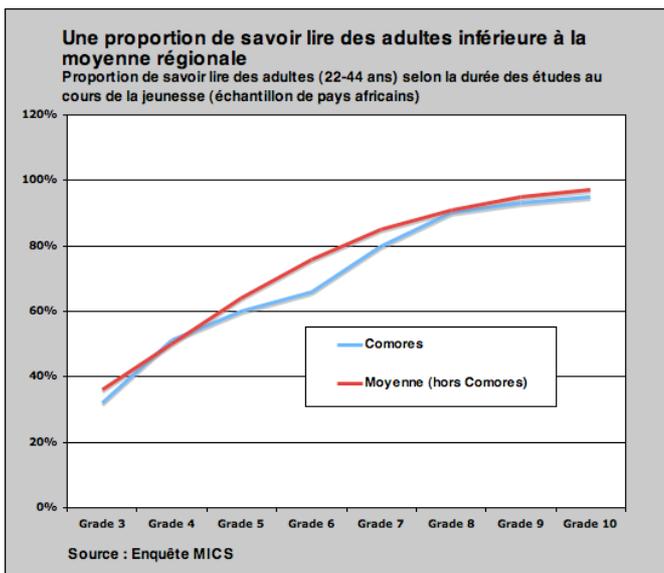
Les coûts de scolarisation ne sont pas, non plus, expliqués par un niveau disproportionné de dépenses publiques de fonctionnement au niveau des établissements (qui sont quasiment inexistantes...).

En réalité, ces coûts de scolarisation sont la conséquence d'une organisation défaillante du système éducatif, que deux raisons, sur lesquelles nous reviendrons, viennent expliquer : l'encadrement quantitatif des élèves et la mise à disposition des enseignants.

### 1.4 Une qualité de l'éducation perfectible

Malgré des coûts de scolarisation très élevés, la performance qualitative de l'école comorienne est assez modeste. Les acquisitions des élèves s'avèrent relativement faibles : la performance des Comores aux tests PASEC<sup>1</sup> (33) est inférieure à la moyenne des autres pays (39).

Il en est de même concernant la rétention de l'alphabétisation à l'âge adulte. La part des adultes ayant acquis durablement la capacité de savoir lire après six années d'études primaire est de 66 % pour une moyenne régionale de 76 % (14<sup>ème</sup> position sur 18 pays).



Au total, l'analphabétisme concerne la moitié des adultes de 15 à 49 ans. Et peu de progrès semble se dessiner à moyen terme : l'alphabétisation, qui est pourtant l'un des objectifs du forum de Dakar, reste un domaine d'action limité. Par ailleurs, les faibles progrès enregistrés en matière d'achèvement du primaire et d'acquisition des savoirs ne laissent envisager que peu d'amélioration à l'avenir.

<sup>1</sup> Les tests PASEC mesurent les acquis formels des individus alors qu'ils sont encore dans le cadre scolaire.

### 1.5 Une hypertrophie dans la partie haute du système

Si la partie basse du système se caractérise par un niveau faible de la scolarisation, le nombre d'étudiants dans la partie haute est, à l'inverse, très élevé (plus de 1000 pour 100 000 habitants). Cette situation indique un déséquilibre structurel du système éducatif mais également une scolarisation excessive dans le supérieur, au regard du taux de chômage des diplômés et de la structure du tissu économique.

Cette situation est confortée par le fait que le système offre des formations essentiellement généralistes. L'organisation pédagogique est orientée vers l'accès au haut du système : la transition entre les deux cycles du secondaire est d'ailleurs très élevée (plus de 90 %).

## 2. Mais de réelles marges de progrès existent

### 2.1 Améliorer la gestion du système

La conjonction de coûts élevés et de résultats modestes interpelle quant à l'efficacité du système. Ceci suggère des lacunes en matière gestionnaire : difficultés à identifier les problèmes des écoles peu performantes et absence de pilotage basé sur les résultats.

La base des informations utilisées par le système ne contient d'ailleurs ni le niveau de ressources attribué aux établissements, ni les résultats obtenus. Des dispositions progressives et adaptées à la culture institutionnelle du pays devraient être prises pour remédier à cette situation.

### 2.2 S'attaquer au problème des abandons

La future politique éducative des Comores devrait traiter prioritairement de la question des abandons scolaires (et de son corollaire le taux de redoublement).

Une réflexion portant sur trois dimensions pourrait être amorcée :

- i) organiser les six années du cycle primaire en trois sous-cycles de deux années pourrait permettre de réduire les redoublements (passage automatique entre les deux années de chaque

sous-cycle et meilleure gestion du passage d'un sous-cycle à l'autre) ;

- ii) introduire des activités d'évaluation formatives régulières au cours de l'année scolaire afin de cibler les élèves en difficulté ;
- iii) assurer la présence régulière des enfants à l'école.

### **2.3 Mieux dimensionner la taille des classes**

Des gains d'efficacité seraient à réaliser dans l'encadrement quantitatif des élèves. Aux Comores, la taille moyenne des classes de primaire est d'environ 30 élèves alors qu'elle est de 48 dans les pays d'Afrique subsaharienne, elle est de 34 au collège contre 54 en moyenne et de 37 au lycée contre 46 en moyenne.

Les Comores pourraient se réjouir de fournir à ses élèves des conditions d'encadrement meilleures que chez ses voisins mais les évaluations ont montré que la taille de la classe n'avait que peu d'impact sur la qualité des apprentissages. Il n'y a en réalité pratiquement aucune variation entre 30 et 40 élèves par classe (les conditions deviennent réellement pénalisantes lorsque l'on dépasse 45 élèves par classe).

Les conditions d'encadrement expliquant en grande partie les coûts unitaires jugés excessifs, il apparaît raisonnable pour la future politique éducative du pays de chercher à augmenter la taille moyenne des classes, en particulier au niveau du primaire.

### **2.4 Réorganiser la force enseignante**

L'utilisation des forces enseignantes est également perfectible dans le secondaire et pourrait dégager de substantielles économies. Pour ce cycle, en raison de la diversité des disciplines, le nombre d'heures d'enseignement reçu par un élève (environ 30 heures par semaine) est supérieur au nombre d'heures d'enseignement assuré par un enseignant (20 heures au collège et 18 au lycée). Mais il est constaté que les enseignants font en réalité, et en moyenne, un nombre d'heures très inférieur à leur service statutaire (environ 14 au collège et 12 au lycée). Il serait en conséquence théoriquement possible d'économiser 30 % des postes pour scolariser le même nombre d'élèves. Une réorganisation des services devrait être envisagée.

SN/2012/PI/ED/H/4

### **2.5 Différencier les cursus et préparer l'avenir sur le marché du travail**

Afin de faire face à l'intensification significative du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, il serait important de réfléchir à l'introduction d'éléments de régulation des flux dans la partie moyenne du système.

Cette régulation pourrait notamment s'entreprendre par l'offre de cursus différenciés et davantage tournés vers l'accès au marché du travail. Cette régulation se justifie aussi par la nécessité d'élever la productivité du travail, en particulier dans le secteur informel non agricole.



*Cette note est une présentation synthétique du Rapport d'état du système éducatif comorien, finalisé en février 2012. Ce rapport, préparé à la demande du gouvernement comorien, est le fruit de la collaboration entre une équipe nationale, le Pôle d'analyse sectorielle en éducation de l'UNESCO-BREDA (Pôle de Dakar) et l'UNICEF.*

*Auteurs du rapport : Équipe nationale des Comores, Beifith Kouak Tyab (Pôle de Dakar), Rosa Mahdjoub et Alain Mingat (Université de Bourgogne).*

*Rédacteur de la note : Jonathan Jourde, Pôle de Dakar.*



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Bureau  
à Dakar

Pôle de Dakar  
ANALYSE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

[www.poledakar.org](http://www.poledakar.org)